



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 22/12/2015
Reçu en préfecture le 22/12/2015
Affiché le **22 DEC. 2015**
ID : 056 215601626-20151222-DB2015121404-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mercredi 16 décembre 2015

VŒU - DEMANDE DE MAINTIEN DE L'OFFICE DE TOURISME DE PLOEMEUR

Etaient présents :

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Loïc TONNERRE, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Héléne BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Dominique SAURAY, Michel ROUALO, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Pierre-Yves CAINJO, Jean-Luc MADEC, Katherine GIANNI, Martine YVON, Dominique DAUGES, Isabelle LE RIBLAIR, Anne-Valerie RODRIGUES, Armelle GEGOUSSE, Christelle CAINJO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Nolwenn DELALEE, Thierry LE FLOCH.

Absents excusés avant donné pouvoir :

Jean-Guillaume GOURLAIN à Nolwenn DELALEE, Sylvain BRITEL à Daniel LE LORREC

Absents :

Philippe DONIES, Yolande ALLANIC

Secrétaire de séance : Claudie LE BIHAN

Présents : 29
Pouvoirs : 02
Absents : 02

n°14

Vœu - DEMANDE DE MAINTIEN DE L'OFFICE DE TOURISME DE PLOEMEUR

Rapporteur : Ronan LOAS

Nous avons appris hier soir en Conseil communautaire à Lorient agglomération, au détour d'une question sur les tarifs, que les offices de tourisme du territoire allaient être réduits et remplacés par des bornes numériques.

Seuls trois offices subsisteraient, Lorient, Hennebont et Larmor-Plage. Face à nos protestations, les Maires des communes de l'Ouest de l'agglomération ont reçu de la part du Président une fin de non-recevoir.

Cette attitude est totalement inadmissible. L'exécutif communautaire a délibérément choisi d'écarter le caractère touristique de notre commune.

Ploemeur c'est 17km de côtes, ce sont de nombreux campings, hôtels et autres types d'hébergements marchands. Nous pouvons compter sur des établissements de loisirs, le village vacances de la ville de Puteaux, de nombreux bars et restaurants qui participent tous - à leur hauteur - à l'attractivité économique et touristique de notre commune.

Jusqu'au transfert de la compétence tourisme à l'agglomération en 2004, la ville de Ploemeur percevait la taxe de séjour, payée donc par les touristes sur les nuitées marchandes, pour un montant de 40 000,00 € en 2013. Avec les hausses et le développement des activités comme les gîtes et les chambres d'hôtes, on peut estimer cette taxe perçue par Lorient agglomération de l'ordre de 50 000,00€ aujourd'hui.

50 000,00€ d'impôts payé sur la commune de Ploemeur pour quel retour ? Pour rappel, l'année dernière c'est le bureau de tourisme de Lomenor qu'ils ont fermé et qui a été rouvert à nos frais. Cette année, c'est notre office de tourisme du centre-ville qu'ils condamnent ?

Parmi les missions principales d'un office de tourisme intercommunal, il y a la promotion du territoire, de tout le territoire, la valorisation et l'information aux visiteurs.

Ploemeur est la 4^{ème} ville du Morbihan, la 3^{ème} de l'agglomération, nous n'acceptons pas que l'on puisse être relégué de la sorte.

Lorient agglomération propose de mettre des bornes d'information numérique en remplacement des offices de tourisme. L'argument du Président est de dire qu'il faut être « dans l'air du temps ». Mais c'est lui qui a un train de retard. L'information touristique numérique n'est plus donnée par les offices de tourisme depuis bien longtemps, mais par les sites privés de réservation et de réputation en ligne.

Les visiteurs qui se rendent dans les offices de tourisme viennent chercher un conseil personnalisé sur leurs séjours. Ils veulent connaître les activités à faire sur le territoire, les évènements, l'agenda.

Afin de maintenir notre effort de notoriété et de promotion touristique de notre commune, nous émettons le vœu que Lorient agglomération revoie sa copie et maintienne durablement un office de tourisme à Ploemeur.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- FORMULE le vœu du maintien de l'office de tourisme de Ploemeur

VOEU adopté à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire